



## **PROTOCOLE DE PRELEVEMENT POUR LA MESURE DE LA BIOMASSE ET DU POTENTIEL D'ACTIVITE BIOLOGIQUE**

La Biomasse est le moteur des transformations qui ont lieu dans le sol, elle évolue très vite quand les conditions favorables sont réunies. Pour que l'analyse reflète la situation du terrain et non les conditions de stockage ou de transport, les consignes suivantes doivent impérativement être suivies.

### **QUAND**

Le prélèvement doit être effectué de Mars à Juin inclus + Septembre à Novembre à condition de respecter les contraintes suivantes :

- température > 5°C toute la journée et < 25°C, pendant au moins 5 jours de suite.
- pluviométrie : respecter un ressuyage correct (exemple : précipitations de 30 à 50 mm, attendre 5 à 7 jours selon le type de sol)

**Ces conditions sont IMPERATIVES pour obtenir des résultats pertinents.**

### **OU et COMMENT**

Le prélèvement doit globalement suivre les mêmes consignes que celles recommandées pour l'analyse des reliquats azotés (hors congélation !)

- 1- Sur la parcelle elle-même, éviter les bordures, proximité de tas de fumiers ou autres éléments perturbateurs,
- 2- Si une culture est en place, ex vigne, maïs ou blé, éviter les zones de passage des roues du tracteur
- 3- Enlever les restes végétaux de culture en surface et à l'aide d'une pelle décaper les 5 premiers cm,
- 4- Récupérer environ **1 kg de terre** en prenant soin de l'émietter un peu avant de la mettre dans le récipient. Ne pas prendre les racines.
  - a. **Si culture avec labour conventionnel** : prélever entre 5 et 15 cm de profondeur maxi.
  - b. **Si culture avec TCS** : prélever entre 5 et 10 cm de profondeur maxi.
- 5- Répéter cette action 5 fois dans la parcelle, sur un cercle de 10 m environ. Ne pas prélever tout le sol au même endroit,
- 6- Le sol des 5 prises (soit 5 kg au total) est mis dans un grand sac ou de préférence 1 sac mis dans un carton, lequel ne sera pas complètement fermé (besoin d'aération).
- 7- Faire parvenir rapidement l'échantillon au Laboratoire.

Si un transport de plus d'une heure doit intervenir entre le prélèvement et le stockage de l'échantillon, il est recommandé de transporter l'échantillon dans une enceinte froide, par exemple une glacière ou un carton isotherme contenant un sac de glaçons.

**CONSERVATION ET EXPEDITION**

La conservation des échantillons doit elle aussi s'effectuer rigoureusement dans des conditions décrites ci-après :

- à l'état frais, c'est-à-dire non séché
- à une température de 4°C (température normale d'un réfrigérateur)
- le moins longtemps possible, soit au maximum 1 à 2 jours après le prélèvement

**ATTENTION: ne jamais congeler les échantillons, ni les garder dans la voiture plein soleil.**

Remplir, avec l'agriculteur si possible, une Fiche de Renseignement sur le passé cultural de la parcelle, le plus complète possible (comme pour une analyse classique), travail du sol, apport d'amendements organiques (type et quantités), rotations des cultures, etc.

Envoyer rapidement l'échantillon au Laboratoire GALYS de BLOIS :

**LABORATOIRE GALYS BLOIS**  
14 RUE ANDRE BOULLE  
41000 BLOIS  
Tel : 02 54 55 88 88